

**52<sup>ème</sup> CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE MIXTE DE HAUTE-SORNE**

**Procès-verbal de la séance du lundi 14 décembre 2020 à 18h30**

**A la halle polyvalente de Glovelier**

**Président** : M. Vincent Voyame, Président.

**Secrétaire** : M. Raphaël Mérillat, Chancelier de la Commune mixte de Haute-Sorne

**Présents** : Les membres du Conseil communal suivants : Mme Rose-Marie Allemann, Mme Géraldine Beuchat, M. Etienne Dobler, M. Raoul Jaeggi, M. Frédéric Juillerat, M. Gérard Ruch, Mme Valérie Soltermann, M. Pascal Crétin et M. le Maire Jean-Bernard Vallat.

**Excusé** :

**Convocation** : La séance de ce jour a été convoquée par publication dans le Journal Officiel n° 44 du 3 décembre 2020, par affichage public et sur le site internet de la Commune.

M. Vincent Voyame, président, salue tous les membres présents et ouvre cette dernière séance de l'année 2020.

Il rappelle que le port du masque est obligatoire durant toute la séance et invite les différents membres à ne pas retirer celui-ci lors d'interventions à la tribune. Il souligne également que l'agencement de la salle a été faite de manière à respecter les distances sanitaires.

Il informe des différents documents reçus :

- ◆ Un flyer concernant Table couvre toi qui est distribué à tous les Conseillers généraux.
- ◆ La démission de Mme Sylvie Turinetti du Conseil général qui est lue par M. Voyame.
- ◆ La démission de M. Voyame à la commission des services communaux.
- ◆ Il informe également qu'un courrier de M Irminger est arrivé et qui concerne la commission spéciale du CCSC.
- ◆ Une pétition de Claude Braun pour un engagement de Haute-Sorne en faveur de l'accueil des réfugié(e)s des camps des îles grecques.
- ◆ Le dernier courrier concerne le rapport d'enquête et provient de Mme Nicole Eggenschwiler.

L'ordre du jour est accepté par les Conseillers généraux avec l'inversion du point 6 et du point 5.

**1. Appel.**

Raphaël Mérillat, Chancelier, procède à l'appel nominal.

M. Gérald Membrez (PCSI+RC) est excusé et remplacé par M. Olivier Chèvre.

M. Eric Zuber (PCSI+RC) est excusé et remplacé par M. Hubert Fleury.

M. Gérald Steiner (PDC) est excusé et non remplacé.

M. Jimmy Wicki (PDC) est excusé et remplacé par M. Arnaud Viatte.

Mme Catherine Wolfer (PS+Verts) est excusée et remplacée par M. Mathias Erba.

M. Irfan Karakus (HSA) est excusé et non remplacé.

M. Lionel Socchi (HSA) est excusé et remplacé par Mme Roxane Da Rocha.

M. David Allemann (UDC) est excusé et remplacé par M. Joël Gisiger.  
Mme Sylvie Turinetti (UDC) est excusée et remplacée par M. Michel Lando.

31 conseillers généraux sur 33 sont présents.

## **2. Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020.**

Le PV, qui a été rédigé par M. Raphaël Mérillat, Chancelier, ne subit pas de modification avec remerciement à son auteur.

## **3. Communications.**

### **◆ Bons d'achat :**

La préparation des bons d'achat pour le soutien de notre commerce local a pris un peu de retard et sa distribution sera effective dans les premiers mois de l'année prochaine.

Ce petit retard est principalement dû à un manque de ressources et aux diverses absences liées à la maladie ou à la quarantaine de certaines personnes de l'Administration ainsi qu'au choix de priorités imposées pour accomplir les tâches les plus urgentes pour la population.

Ce retard aura aussi un effet sur la distribution de ces bons aux aînés de notre Commune pour remplacer, comme déjà décidé, la Journée des Aînés 2020 qui n'a pas pu être organisée pour les raisons que vous connaissez.

### **◆ Soutien aux personnes seules :**

Comme cela avait été le cas lors de la première vague de la pandémie, un appel téléphonique aux personnes seules de plus de 70 ans est à nouveau en service depuis quelques semaines. Des employées se consacrent quelques heures par jours pour essayer de venir en aide, si besoin, aux personnes qui seraient dans des situations difficiles et où une aide serait la bienvenue.

### **◆ 40 ans 40 chênes :**

Les 40 arbres, des chênes en particulier ont été plantés ces derniers mois sur presque tout l'ensemble du territoire communal. Ceci à la demande du Canton dans le projet « 40 ans 40 chênes » mis sur pied dans le cadre de la commémoration des 40 ans de souveraineté ! Notre Commune avait accepté d'y participer et à ce jour, plus de 40 endroits ont été choisis pour y planter un arbre. L'opération touche à sa fin et nous pourrions toutes et tous voir grandir de magnifiques arbres sur l'ensemble de notre territoire communal.

Les emplacements de ces arbres seront indiqués sur le géo-portail en début d'année prochaine

### **◆ Cadeau de fin d'année :**

Comme il n'y aura malheureusement pas le traditionnel verre de l'amitié à la fin de cette séance, la tradition se perdra, on l'espère, uniquement cette année, nous avons décidé de tout de même marquer le coup et d'offrir à chaque membre du Conseil général et Conseil communal présents selon la liste de présence de ce soir un petit cadeau sous forme d'un bon d'achat utilisable dans le commerce local. Cela permettra aux élus-es de se familiariser à cette pratique décidée récemment et à faire bénéficier l'ensemble des commerces de notre Commune. Cette petite attention vous sera distribuée durant les premières semaines de l'année prochaine.

Les représentants des médias, toujours fidèles à nos séances, seront eux aussi associés à cette démarche !

### **◆ Vice-maire 2021:**

Les membres du Conseil communal de ce matin ont désigné qui sera l'adjoint direct du Maire pour 2021. Comme pour cette année, ce sera une vice-maire puisque Géraldine Beuchat a été nommée à ce poste par ses collègues.

Grand merci à Rose-Marie pour son aide et sa disponibilité tout au long de cette année si particulière et félicitations à Géraldine pour son engagement pour l'année prochaine, que nous espérons bien moins particulière !

#### 4. Questions orales.

**Mme Nadège Voirol (PS+Verts)** informe que notre époque, et de ce fait notre législature, vit des changements importants, notamment en matière climatique. Il devient aujourd'hui difficile de nier ces changements. Au terme des élections passées, Mme Voirol est aussi soulagée de constater que, comme les programmes politiques l'ont démontré, une majorité des partis présents dans cette salle partagent ses craintes pour l'avenir.

Nous avons d'ailleurs au niveau populaire en 2017 approuvé une nouvelle loi sur l'énergie et son optimisation. Celle-ci stipule notamment de miser sur une augmentation des énergies renouvelables ou une baisse de la consommation générale. Avec le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral a encouragé la Confédération et les communes, il y a quatre ans, à donner l'exemple dans le domaine de l'énergie et d'optimiser sa consommation énergétique.

Mme Voirol ne voit pas son mandat de conseillère comme un moment de détente dans la semaine ! Et lorsqu'elle lit les objectifs astreignants de cette nouvelle loi, elle se dit qu'il va falloir se relever les manches et travailler, réfléchir, proposer des solutions innovantes. Pas seulement au niveau cantonal : nous pouvons aussi voir notre commune comme pionnière dans le domaine, celle qui pousse les autres à s'interroger et à bouger !

Alors, elle s'intéresse à ce que Haute-Sorne met en place et constate qu'une commission de l'énergie existe, parfait ! et que deux grands projets sont en cours : la pose de panneaux solaires et l'installation d'un chauffage à distance. Encore mieux !

Toutefois, force est de constater que, en 2020, mais les années 2018 et 2019 pourraient également être citées, cette dite commission ne s'est jamais ou que trop rarement rencontrée ! Où se situe le problème ? La Covid-19 n'en est tout de même pas la seule responsable !

Son représentant ne devrait-il pas au contraire, être à sa place aujourd'hui pour demander une augmentation de ses moyens afin de répondre aux nombreux enjeux de la question ?

**M. Raoul Jaeggi, Conseiller communal**, répond que le président de la commission devrait convoquer la séance et que cela ne relève pas des compétences du conseiller communal en charge du dicastère. Il rassure néanmoins Mme Voirol en soulignant qu'une séance est prévue en début d'année 2021 afin de faire un point sur les dossiers en cours. Il informe également que le Conseiller communal n'est pas le président des commissions mais un membre uniquement.

**Mme Nadège Voirol est partiellement satisfaite de la réponse.**

---

**M. Jean-Marie Allimann (PDC)** remplace M. Steiner qui est absent et qui est l'initiateur de la question.

Il relève qu'au point 7 de l'ordre du jour, nous aurons à nous prononcer sur un crédit de 150'000.- pour le remplacement de 5 cuisines dans le bâtiment de l'ancienne école de Soulce, ainsi que pour le remplacement de la cuisine de la halle des fêtes à Soulce.

Ses questions sont les suivantes :

- ◆ Point 1. Pourrait-on connaître de nombre d'appartements que la commune et les Bourgeoisies possèdent ?
- ◆ Point 2. Sont-ils tous occupés ?

- ◆ Point 3. Est-ce une gérance qui s'occupe de ces appartements, respectivement de l'état des lieux, d'un éventuel rafraîchissement ou du recrutement de locataires si nécessaire ?
- ◆ Et dans un proche avenir, pourrait-on connaître le rendement de tous ces appartements, et est-ce qu'un fonds de rénovation existe ?

**Mme Rose-Marie Allemann, Conseillère communale**, souligne qu'il y a beaucoup d'appartements communaux et bourgeois dans la commune.

La commune de Haute-Sorne possède 10 appartements

Dont voici la répartition :

- ◆ Bassecourt 1 appartement
- ◆ Glovelier 4 appartements
- ◆ Undervelier 2 appartements
- ◆ Soulce 2 appartements
- ◆ Courfaivre 1 appartement

Les Bourgeoisies

- ◆ Bassecourt 1 loge
- ◆ Glovelier 5 appartements
- ◆ Soulce 5 appartements, 1 loge et 1 ferme
- ◆ Courfaivre 1 loge

Au total, ce sont 20 appartements, 3 loges et 1 ferme qui sont gérés par la commune.

Réponse 2)

Il n'y a que la loge de la Bourgeoisie de Bassecourt qui n'est pas occupée.

Réponse 3)

Ce n'est pas une gérance qui s'occupe de ces appartements c'est M. le Chancelier et Mme Allemann. L'état des lieux est fait pour les entrées et les sorties et les appartements sont rafraîchis, si besoin nous tenons un procès-verbal à chaque changement de locataire.

Le recrutement des locataires se fait sur le site de la commune ou par annonce.

**M. Jean-Marie Allimann est satisfait de la réponse.**

<b>5. Prendre connaissance et accepter les budgets communaux et bourgeois 2021 ainsi que les taxes y relatives (message n°158 du 14 décembre 2020)</b>
--

L'entrée en matière n'est pas combattue.

M. Voyame cède la parole à M. Dobler.

M. Etienne Dobler, Conseiller communal, présente le budget comportant un résultat déficitaire de CHF 1'249'000.-. Il informe que ce budget a été vu par le Conseil communal, la commission des finances ainsi que par les chefs de groupe et que cette manière de procéder donne satisfaction.

Un prélèvement de CHF 500'000.- a été effectué afin de pouvoir limiter le déficit projeté. M. Dobler informe également que les charges structurelles doivent être maîtrisées faute de quoi les conséquences seraient négatives pour la commune. Le dossier répartition des charges devra également être discuté avec le canton et remis sur la table car les charges liées deviennent très oppressantes pour la commune.

Les recettes fiscales sont à la baisse en raison du COVID-19 ainsi que de la RFFA. La réforme, vendu comme un investissement avec un rendement, n'est pas en adéquation avec d'autres domaines qui permettraient d'accueillir des entreprises sur le terrain communal.

Les investissements sont élevés et ils ont été priorisés avec un accent sur la jeunesse, l'environnement et les énergies renouvelables. L'agrandissement de l'école primaire de Bassecourt, l'approvisionnement en eau, le projet de chauffage à distance s'inscrit également dans cette optique. Un message teinté d'optimisme doit aussi être établi.

M. Dobler présente ensuite le budget de fonctionnement 2021 ainsi que le budget d'investissement.

M. Michel Lando pour le groupe UDC souligne qu'à l'aube de cette année 2020, qui aurait pu s'imaginer que la globalisation, non contente de nous amener son lot de marchandise de Chine par containers entiers, allait y adjoindre un virus qui fit et continue de faire les ravages que l'on sait. « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés », pour reprendre les vers chers à Jean de La Fontaine.

Pour notre Commune, la COVID a aussi amené son lot de souffrances et de drames. Le dévouement de tout le personnel concerné (santé, police, homes, administration etc.) ainsi que les sacrifices de pans entiers du secteur économique (les indépendants p. ex.) ont permis de limiter les effets de la pandémie. Au nom du groupe UDC, M. Lando souhaite remercier encore une fois tous ces acteurs.

La pandémie a aussi des effets plus sournois, en particulier sur le budget pour l'année 2021. Il était à prévoir que celui-ci serait plutôt pâle et les chiffres en apportent la preuve. Si les années précédentes ont toujours vu la réalité démentir les prévisions les plus sombres, à la grande joie de notre assemblée, cela sera plus difficile sans doute pour 2021.

C'est pourquoi il est impératif que les membres du Conseil Communal travaillent en étroite collaboration. Toute nouvelle dépense du budget devra être validée. Une attention particulière sera apportée au contrôle des créanciers. Le dicastère du conseiller Dobler a mis en place une planification financière sur 5 ans et ce document constituera un fil rouge. Là-aussi, l'orchestre du Conseil Communal devra accorder au plus tôt ses violons, sans fausse note. Et sous la supervision du chef d'orchestre.

Enfin, 2 remarques encore tiennent à cœur de notre groupe :

- ◆ La constante augmentation des charges liées d'abord : il est temps que pour un problème politique, une solution politique soit apportée, qui transcende les partis. Compétences et responsabilités sont un binôme indissociable et il est impératif que notre commune retrouve une autonomie dans ce domaine. Comment ? C'est un grand chantier pour les années à venir qui s'ouvre là. Il n'y a pas de solution simple mais solution il devra y avoir...
- ◆ L'apparition de coûts supplémentaires inattendus ensuite, en l'occurrence 4 nouvelles classes dans le département de l'éducation (dont 1 classe pour allophone et 1 pour HP). Ce sont des postes qui grèvent un budget (en l'occurrence de près de 1 Mio. de francs). Que l'on le comprenne bien ; ils ne doutent pas de leur légitimité. Le sage dit : « qui ouvre une école ferme une prison ».  
Soit, mais il est simplement curieux qu'une mesure décidée par un comité d'experts hors sols (avec des critères obscurs) ait des conséquences pour tous les habitants de la commune, sans concertation préalable ni co-décision possible.

Au final, le groupe UDC Haute-Sorne recommande l'acceptation du Budget 2021.

M. Jean-Marie Allimann pour le groupe PDC souligne que face aux difficultés actuelles et aux défis économiques, financiers, mais surtout sanitaires, auxquels nous sommes confrontés, le budget 2021 est empreint de bon sens et de raison.

Exercice d'équilibriste certes, même si le déficit prévu de plus de 1,2 millions inquiète le groupe. Cela étant, il est entièrement d'accord avec le constat et l'analyse donnée tout à l'heure par M. Etienne Dobler, Conseiller communal.

Prudence, vigilance et extrême rigueur sont de mise. Inquiétude légitime lorsque l'on sait que la réserve conjoncturelle a été ponctionnée et sollicitée pour ce budget à hauteur de CHF 500'000.--. Elle est réduite actuellement à CHF 100'000.--.

Nous devons faire inmanquablement des choix de société à l'avenir : augmenter les recettes et les produits, mais chez qui, comment et dans quelle mesure ? Réduire les charges, mais lesquelles et dans quelle mesure ?

Après plusieurs années de comptes bénéficiaires, la situation se présente aujourd'hui différemment. 2022 ne sera pas meilleure que 2021.

Pour autant, il s'agit de poursuivre les investissements et de réaliser des projets.

Péréquation financière en baisse.

Recettes fiscales en nette diminution.

D'un autre côté toutefois, réjouissons-nous du développement urbanistique de Haute-Sorne, de l'augmentation de la population de notre Commune liée notamment à la réalisation de nouveaux lotissements.

Il ne faut dès lors en aucun cas céder au pessimisme, mais faire preuve plus que jamais de réalisme.

Au vu de ces quelques considérations, le groupe PDC approuve dans sa globalité les budgets 2021.

M. Blaise Schüll pour le groupe PCSI+RC soulève qu'en période morose, budget morose ! La situation exceptionnelle que nous vivons conduit à des situations extraordinaires et les conséquences sur les finances publiques sont directes.

Le groupe PCSI et RC a pris connaissance des différents budgets et plus particulièrement celui de la commune qui est qualifié de rouge vif selon les médias. Toutefois, il est comparable aux autres communes de même taille de notre canton.

Si la clôture du compte de résultat se solde par un déficit de CHF 1'249'000.00, le résultat du compte général accuse un déficit de Frs. 1'417'000.00 d'où une différence de Frs. 168'000.00 qui représente le solde des financements spéciaux.

Ce budget reste sur une quotité inchangée de 2.10. Quant aux différents emprunts, ils tournent sur une charge d'intérêts à 0, 8% de moyenne, ce qui prouve une très bonne gestion des crédits.

Etablir un budget dans les conditions actuelles reflète d'un travail acharné des différents acteurs. En effet, ces derniers ont dû jongler avec les effets liés au virus qui nous touche, à savoir une baisse assez massive des rentrées fiscales au niveau des personnes physiques et également au niveau des personnes morales. Plus encore, le facteur aggravant de l'entrée en force de la RFFA, la réforme sur la diminution de la fiscalité des entreprises. Tout ceci sans oublier les charges liées qui ne cessent d'augmenter.

Pour alléger un peu le déficit prévu, un prélèvement de CHF 500'000.- a été effectué sur la réserve conjoncturelle. Il était d'ailleurs judicieux de ne pas prendre toute la réserve.

Oui, les temps sont durs et nous traversons une mauvaise période. Il faut savoir raison garder, restons positifs et faisons confiance à nos autorités qui prévoient tout de même des investissements à hauteur de sept millions environ. Ces derniers seront consentis en grande partie pour la jeunesse de notre commune mais aussi pour la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire.

En conclusion, le groupe PCSI et RC acceptera les différents budgets à l'unanimité.

Le groupe PCSI et RC en profite pour remercier l'administrateur des finances Mirco Belle, toute son équipe/ les membres du Conseil communal avec une mention spéciale à Etienne Dobler, le grand argentier de Haute-Sorne, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à l'établissement de ces différents budgets.

Kevin Challet pour le groupe PS-Verts informe que le budget 2021 de la commune mixte de Haute-Sorne présente un déficit de CHF 1'249'000. En effet, les recettes fiscales sont en nettes diminution notamment en lien avec la RFFA et la crise liée au COVID-19 tout en sachant qu'un prélèvement de CHF 500'000.- a été effectué dans la réserve budgétaire.

Vu ces chiffres rouges, il faudra faire preuve de prudence durant ces 2-3 prochaines années qui s'annoncent très difficiles et il tient à ajouter que cette situation financière est particulièrement frustrante car, jusqu'à présent, les autorités communales avaient redressé la barre avec beaucoup de rigueur et d'intelligence.

De plus, eu égard au rapport social sur la précarité dans le canton du Jura sorti en février 2019, une augmentation de la quotité d'impôt n'est pas une solution à envisager.

Toutefois, malgré ces chiffres négatifs, Haute-Sorne choisit de rester tournée vers l'avenir afin de répondre aux besoins de la population et c'est pourquoi, plusieurs investissements seront consentis, en particulier pour notre jeunesse.

Pour terminer, le groupe PS-Vert acceptera à l'unanimité ces budgets communaux et bourgeois 2021 et il tient à remercier et féliciter le Conseil communal et plus particulièrement le responsable du dicastère des finances ainsi que le service financier au complet pour son excellent travail.

M. Jean-Pierre Girard pour le groupe HSA relève qu'il faut se prononcer sur l'acceptation de l'augmentation de la taxe pour les ouvrages collectifs, ce qu'on appelle chemins ruraux d'améliorations foncières.

Le règlement communal sur l'entretien des chemins AF est très clair au sujet de l'entretien et le maintien de ces ouvrages collectifs subventionnés. Le financement de l'entretien des chemins AF est précisé aux articles 23 et suivants. L'entretien est financé par la commune à hauteur de 1.-/hab, ainsi que par tous les propriétaires fonciers qui bordent et utilisent ces chemins (25.-/ha actuellement).

Et ceci pour les ouvrages se situant uniquement dans le périmètre des plans annexés au règlement en vigueur.

Le conseil communal propose une augmentation de 5.-/ha, soit à 30.- /hectare par propriétaire.

Le groupe HSA observe au budget que la participation financière de la commune serait elle aussi doublée de CHF 7'000.-, et qui est également soumis à cette assemblée ce soir.

1. Afin de pouvoir accepter cette augmentation, nous souhaitons connaître quels sont les travaux 2021 qui justifient cette augmentation ?
2. Nous demandons à recevoir très prochainement un rapport des travaux réalisés ces dernières années sur les chemins AF, ainsi que le financement y relatif.
3. Nous souhaitons également pouvoir à l'avenir être informés de la planification de l'entretien des ouvrages collectifs prévus et financés avec les taxes dont les citoyens s'acquittent.

Etienne Dobler souligne que la taxe a été augmentée afin de couvrir les dépenses. Le taux de couverture du fonds n'a cessé de baisser et il fallait l'augmenter pour financer les travaux nécessaires. Il évoque certains projets tels que le chemin de la Djennie à Glovelier, le Scout-Dessous et le pont CJ à Glovelier.

Suite au vote, le budget 2021 est accepté à la majorité à 28 voix.

La bourgeoisie de Bassecourt boucle avec un bénéfice de 3'100 frs.

La bourgeoisie de Courfaivre boucle avec une perte de 17'115 frs.

La bourgeoisie de Glovelier boucle avec un bénéfice de 26'840 frs.

La bourgeoisie de Soulce boucle avec un bénéfice de 987 frs.

Il n'y a pas de remarque de la part des Conseillers généraux et suite au vote, les budgets 2021 sont acceptés comme suit :

Le budget 2021 de la bourgeoisie de Courfaivre est accepté par 30 voix.

Le budget 2021 de la bourgeoisie de Glovelier est accepté par 30 voix.

Le budget 2021 de la bourgeoisie de Bassecourt est accepté par 30 voix.

Le budget 2021 de la bourgeoisie de Soulce est accepté par 30 voix.

M. Voyame remercie Mrs Bellè et Dobler.

M. Dobler remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du budget.

**6. Prendre connaissance et préavisier le crédit de CHF 1'202'195.- pour la mise en place d'un chauffage à distance alimentant les bâtiments de l'Administration communale et de l'école primaire de Bassecourt (message n°159 du 14 décembre 2020).**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

M. Raoul Jaeggi, Conseiller communal, évoque qu'en 2015, le Canton du Jura a adopté sa « Stratégie énergétique 2035 », totalement compatible avec la Stratégie fédérale 2050 acceptée en 2017. L'installation d'un chauffage à distance utilisant les copeaux de bois produits dans nos forêts est en parfaite adéquation avec les objectifs énergétiques visés par ces stratégies.

La volonté communale de Haute-Sorne figurant dans le programme de législature dans les axes écologiques vise, entre autres, à minimiser l'impact de notre approvisionnement énergétique sur l'environnement.

Et là encore, nous sommes en adéquation avec ces stratégies.

M. Jaeggi cède ensuite la parole à Mrs Houlmann et Gütty pour les explications techniques. M. Houlmann présente l'aspect technique du projet. Le projet touche également les archives. Au niveau du concept, il y a différents échangeurs. Les locaux existants sont les archives, une armoire informatique, une structure en béton armée qui est robuste. Un silo sera fait et il est prévu deux chaudières bois. Chacune a trois cents kilowatts de puissance. La partie transport est présentée par M. Gütty.

M. Houlmann termine la présentation sur les avantages du projet. M. Jaeggi remercie également M. Golay de Bois Energie suisse et Manuel Godinat de Thermobois. Il informe également que le volume de plaquettes est à peu près le même que ce que le triage livre à EBL.

M. Jaeggi termine les explications par une citation de Monsieur Jean-Claude Renard :

« Sans l'enfer qui est un bon chauffage il ferait froid au paradis »

Pour ne pas devoir dépendre de ce chauffage il invite les Conseillers généraux à accepter ce message.



Suite à la présentation, M. Kevin Challet pour le groupe PS-Verts souligne que la commune de Haute-Sorne investit dans l'énergie renouvelable. Un chauffage à distance à bois ! Ce projet montre que la commune de Haute-Sorne cherche à investir dans des solutions énergétiques durables et innovantes. Par conséquent, le groupe PS-Verts ne peut que s'en réjouir.

D'ailleurs, il a déposé ce jour une motion qui s'inscrit également dans la continuité de ce projet et qui vise une transition énergétique pour notre commune.

Le groupe PS-Vert préavisera favorablement ce crédit.

M. Girardin demande si la commune a des éléments de la part de privés qui souhaiteraient participer et si elle s'est déjà approchée de propriétaires potentiellement intéressés ? M. Jaeggi souligne que l'EFEJ a été approché mais le chauffage avait déjà été changé. Il y en a également un autre mais les privés sur le chemin seront approchés par la suite. M. Houlmann souligne que des nouvelles connexions peuvent être faites après coup sans devoir refaire une conduite.

Les groupes UDC, PDC et PCSI n'ont pas d'intervention.

M. Voyame passe au vote et le message est accepté à l'unanimité des Conseillers généraux.

**7. Prendre connaissance et accepter le crédit de CHF 150'000.- pour le remplacement de cinq cuisines dans le bâtiment de l'ancienne école, Sur Ville 64 à Soulce et pour le remplacement de la cuisine de la halle des fêtes, Petites Noies 88 à Soulce (message n°160 du 14 décembre 2020).**

Mme Rose-Marie Allemann présente le message n° 160 concernant la rénovation des cuisines de l'ancienne école de Soulce et de la halle des fêtes appartenant à la Bourgeoisie de Soulce.

Ce bâtiment a fait l'objet déjà de quelques améliorations, les fenêtres ont été changées en 2012 et les volets en 2015.

Sur demande de la Bourgeoisie une rénovation des cuisines est demandée, et comme toute rénovation l'électricité sanitaire carrelages peinture font partie des devis. Il est vrai que ce ne sera pas un luxe de rafraîchir ces cuisines qui sont désuètes et mettre des appareils d'aujourd'hui.

Pour ce qui est de la halle des fêtes il y a un joli carnozet mais qu'il faut mettre au goût du jour et qui pourra être loué pour des fêtes de famille ou autres.

Les devis ont été faits par des artisans de Haute-Sorne dans la simplicité mais modernisé.

Il n'y a pas de question ou d'intervention concernant cet objet et M. Voyame passe donc au vote. Suite à celui-ci, le crédit est accepté à l'unanimité.

**8. Nomination d'un membre à la commission de dicastère des Service communaux de Haute-Sorne (pour janvier 2021).**

M. Schüll présente M. Olivier Chèvre en remplacement de M. Voyame.

**M. Olivier Chèvre devient donc membre de la commission de dicastère des Service communaux de Haute-Sorne par applaudissements.**

**9. Traiter le postulat n°11 déposé par le groupe PCSI et intitulé « Complexe sportif, un lieu fédérateur pour la population de Haute-Sorne ».**

**M. Olivier Chèvre (PCSI)** développe son postulat d'un complexe sportif.

Il souligne qu'à la suite du 1er refus par le peuple d'accorder un crédit pour la reconstruction des vestiaires du FC Bassecourt, l'idée de créer un grand complexe sportif et culturel commun en Haute-Sorne a germé !

Il pense que de nombreuses sociétés ou associations ont besoin d'installations plus ou moins importantes et spécifiques pour fonctionner de manière optimale. Pour rappel, Haute-Sorne ne compte pas moins de 29 sociétés sportives qui exercent leurs activités dans des domaines différents, dont 10 pourraient profiter à fréquences régulières d'un complexe sportif digne de ce nom !

Les questions suivantes pourraient être riche d'enseignement :

- ◆ Comment voient-elles le futur de leur association en termes d'infrastructures et au niveau financier ?
- ◆ Quelles sont leurs revendications actuelles (locaux, matériel et services) ?
- ◆ Quels pourraient être les besoins dans un avenir à 5-10 ans (nouvelles infrastructures, matériel, etc.) ?
- ◆ Auraient-elles un intérêt à une construction d'un complexe sportif avec, par exemple, un terrain synthétique ?
- ◆ Si oui, seraient-elles favorables à un financement public/privé de l'ouvrage ?

Dans le but de cerner les besoins et souhaits concrets des sociétés de Haute-Sorne, respectivement de leur confirmer une écoute active de la part de la Commune, il demande à l'exécutif de bien vouloir organiser une table ronde entre toutes les parties potentiellement intéressées afin d'ouvrir la discussion.

**Mme Géraldine Beuchat, Conseillère communale**, explique que le Conseil communal de Haute-Sorne est souvent sollicité par les sociétés sportives.

Les demandes varient selon les sociétés et il est souvent constaté que les prêts des sociétés sont très difficiles si elles le demandent par leur propre chef. Les besoins sont nombreux et le conseil communal est tout le temps entré en matière sur les différentes demandes. Elle cite les exemples du skater hockey club et la FSG. Le Conseil communal adhère au postulat avec quelques conditions qui sont les suivantes :

- ◆ Celle de la création d'une commission spéciale afin de ne pas surcharger l'administration.
- ◆ La création d'une halle de gymnastique à l'école secondaire afin d'optimiser le projet.

Le postulat est soumis au vote et accepté par 26 voix et une abstention.

<b>10. Constitution du bureau (collège présidentiel) pour l'année 2021 et nomination de ses scrutateurs.</b>
--

Vincent Voyame cède la parole à M. Schüll pour présenter le deuxième scrutateur :

M. Schüll à l'honneur et le plaisir de faire part de la candidature PCSI et Rassemblement Citoyen en qualité de 2ème scrutateur du Conseil général.

A l'unanimité le groupe propose Luigi Viesti qui ne compte plus les années passées à différents postes pour la commune de Bassecourt, puis de Haute-Sorne.

Luigi est né le 20 mai 1965 en Italie. Il est marié à Corinne et père de 3 enfants.

Arrivé en Suisse à l'âge de 15 ans, il termine sa scolarité à Bassecourt, avant d'effectuer un apprentissage de peintre. En 1986, il ouvre sa propre entreprise de peinture, réussit par la suite son brevet fédéral, et occupe également le poste d'expert lors des examens.

Au niveau communal, après avoir été Président du Conseil général en 2008, puis président de la commission d'école, il est actuellement membre de la commission des travaux publics. Ses hobbies sont tournés vers les véhicules anciens mais aussi à tout ce qui touche le dessin.

Luigi s'intéresse beaucoup à la vie de notre commune. C'est une personne compétente et très motivée, dont sa plus grande envie est de participer au développement de Haute-Sorne.

Le groupe PCSI et Rassemblement Citoyen invite donc à soutenir massivement Luigi Viesti pour le poste de 2<sup>ème</sup> scrutateur du Conseil général.

M. Schüll profite de cette tribune pour féliciter et remercier les membres du bureau de notre Conseil général, avec une mention spéciale au Président sortant, Vincent Voyame. Il a très bien rempli sa fonction présidentielle et a su être à l'écoute de toutes et de tous, sans s'éloigner des règles de fonctionnement. Il n'a pas hésité à se renseigner sur différents dossiers et à innover dans certaines façons de faire.

Un grand merci à l'ensemble du Conseil communal, à tout le personnel communal et à toutes celles et à tous ceux qui de près ou de loin s'engagent pour le bon fonctionnement, la bonne marche de notre grande commune de Haute-Sorne.

M. Voyame remercie M. Schüll et passe au vote.

**M. Luigi Viesti est nommé à l'unanimité en tant que 2<sup>ème</sup> scrutateur.**

Pour le poste de 1<sup>er</sup> scrutateur, M. Voyame invite M. Allimann à la tribune. Celui-ci informe qu'au poste de 1<sup>er</sup> scrutateur, le groupe PDC présente, pour ses compétences, son expérience et sa droiture. M. Bernard Vallat.

**M. Bernard Vallat est nommé à l'unanimité en tant que 1<sup>er</sup> scrutateur.**

M. Schaffter pour le groupe UDC présente M. Michel Lando suite à la démission de Mme Turinetti au poste de 2<sup>ème</sup> vice-président.

**M. Michel Lando est nommé par 29 voix en tant que 2<sup>ème</sup> vice-président.**

M. Kevin Challet pour le groupe PS-Verts propose la candidature d'Agnès Veya au poste de 1<sup>ère</sup> vice-présidente. Le domaine politique ne l'a jamais laissée indifférente et c'est tout naturellement qu'elle se met à disposition pour cette fonction.

**Mme Agnès Veya est nommée 1<sup>ère</sup> vice-présidente à l'unanimité.**

M. Voyame invite M. Alain Girardin à la tribune pour le groupe HSA.

M. Alain Girardin (HSA) a l'honneur de présenter la candidature de Céline Grellier en qualité de présidente du Conseil général pour l'année 2021.

La plupart des Conseillers généraux la connaissent déjà. Fille et petite-fille d'agriculteurs, elle est fière d'avoir été élevée dans le respect de la nature, des êtres vivants, de savoir composer avec les imprévus, savoir s'unir devant l'effort, et apprendre à tenir face aux intempéries que la vie nous impose.

Cette maman de deux enfants de 15 et 18 ans s'est de tout temps impliqués dans différents comités et a travaillé dans les manifestations et activités des clubs sportifs de ses enfants.

De nature positive et optimiste, Céline, est depuis de nombreuses années très impliquée tant au niveau associatif que politique. Toujours motivée, elle a su démontrer son fort intérêt à l'égard de la commune de Haute-Sorne et de ses habitants.

Céline aime les gens, leurs différences et leurs passions pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font. C'est pour cela qu'elle s'est investie pour devenir membre du Conseil général, et ainsi pouvoir siéger dans plusieurs commissions et ensuite d'avoir le plaisir de créer le groupe HSA.

Egalement représentante de l'APE à la commission d'école secondaire de Haute-Sorne, elle participe également aux rencontres bi-annuelles avec le SEN et le ministre.

Comptable brevetée, elle a choisi de revoir son parcours professionnel pour être plus en contact avec les gens, apporter un soutien et partenariat administratif et comptable via l'une de ses activités et, via l'autre job, apporter de la joie en partageant ses passions telles que lecture, musique, jeux et énigmes, moments conviviaux entre amis et familles.

Elle désire par-dessus tout continuer à apporter sa contribution à la commune de Haute-Sorne. Ainsi, c'est avec une grande motivation, qu'elle se présente au poste de présidente du Conseil général.

HSA est convaincu de la sincérité de Céline et de son indéfectible loyauté à l'égard de notre commune. Nous recommandons vivement son élection pour l'année 2021.

Mme Céline Grellier est nommée par 22 voix à la présidence du Conseil Général.

M. Voyame demande à Mme Grellier de venir à la tribune.

Mme Céline Grellier salue tout le monde et remercie M. Voyame pour son travail durant cette période. Elle explique que c'est une nouveauté pour ce groupe et partage quelques infos. Elle se souvient d'une personne qui s'est investie en politique et qui a affirmé que cette personne a voulu rendre au système ce que le système lui a donné.

Elle espère pouvoir apporter sa contribution et le respect de la démocratie. Elle invite donc les citoyens à s'approcher des conseillers généraux. Elle souligne que le but est de pouvoir avoir une oreille attentive et se réjouit de pouvoir collaborer avec les membres du bureau. Elle en profite pour souhaiter de belles Fêtes de Noël et une belle année 2021 à tous et les remercie pour leur engagement.

M. Voyame remercie Mme Grellier.

Jean-Bernard Vallat, Maire, remercie M. Voyame pour cette année. Il souligne que ce n'est pas facile d'être président durant le COVID et souhaite que la vie puisse recommencer de manière à peu près normale. Il félicite la nouvelle Présidente du Conseil général 2021 et lui souhaite plein succès pour l'accomplissement de sa tâche de Première citoyenne de Haute-Sorne.

M. Vallat voudrait aussi associer à ces remerciements les journalistes représentants des médias régionaux pour leur fidélité aux séances et pour la bonne description de nos débats et de nos nombreuses décisions.

Merci aussi aux personnes qui se trouvent dans le public et qui assistent, régulièrement pour certaines, aux séances de notre législatif.

Même si cette année les Fêtes ne seront pas comme d'habitude car les mesures sanitaires devront encore être totalement respectées, M. Vallat souhaite et y associe ses collègues, de belles Fêtes de fin d'année, un agréable Noël en famille et s'adresse à vous tous ainsi qu'aux familles et connaissances une Bonne Année 2021 !

M. Voyame explique que cette année était un peu spéciale. Il remercie également M. Mérillat pour le PV et Mme Bailat pour son travail ainsi que les scrutateurs et souhaite une belle année 2021 à toutes et tous.

---

M. le Président donne connaissance du dépôt du document suivant :

- Une motion déposée par le groupe PS-Verts intitulée « Pour la transition énergétique des véhicules utilitaires vers l'électrique en Haute-Sorne »

---

Constatant que l'ordre du jour de la séance a été passé en revue, M. Vincent Voyame remercie les membres du Conseil général et du Conseil communal pour leur participation et leur engagement durant cette séance et souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.

M. Vincent Voyame lève la séance à 20h49.

Bassecourt, le 14 décembre 2020

**AU NOM DU CONSEIL GENERAL**

Le Président

Le Chancelier

Vincent Voyame

Raphaël Mérillat